

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

REVUE GENERALE

(4 janvier 1882)

France

On a annoncé l'envoi d'une note anglo-française en Egypte, parce qu'on avait lieu de croire que d'autres puissances désiraient négocier sur la question égyptienne.

On n'est pas encore entièrement d'accord sur les détails, mais on pense que dans le cas improbable où une intervention deviendrait nécessaire il suffirait d'envoyer de 6 000 à 8 000 hommes, des troupes indiennes et de l'infanterie de marine française, et cette composition des troupes d'intervention montre qu'on ne songe pas à une occupation permanente.

Chérif Pacha a nommé Arabi bey sous secrétaire de la guerre, réalisant ainsi l'harmonie entre le khédive, la chambre et le ministère.

Le "News" dit ce matin que le commissaire anglais aura aujourd'hui une entrevue avec M. Rouvier, ministre du commerce de France, mais qu'il n'y a pas la moindre croyance que la France fera des concessions justifiant une reprise des négociations.

A la réunion tenue hier par les députés sénatoriaux de la Seine, des discours ont été prononcés par MM. Victor Hugo, Labordère et d'autres orateurs. Les députés doivent encore se réunir.

Allemagne

Le prince de Bismarck espère obtenir l'appui de tout le centre, et faire passer ainsi toutes les mesures du gouvernement, y compris le projet de loi sur le monopole du tabac. Une dépêche de Berlin, publiée à Paris sous une forme officieuse, confirme la nouvelle que les archevêques de Posen et de Cologne donneront leur démission, et que, de son côté, la Prusse réintégrera plusieurs des évêques déposés.

Italie

Le cardinal Schwarzenberg, en recevant le clergé à son retour de Rome, a dit que le pape ne songerait nullement à quitter le Vatican. En recevant les sénateurs et les membres de la chambre des députés à l'occasion du Jour de l'An, le roi Humbert, faisant évidemment allusion au dessein qu'on prête au prince de Bismarck à l'égard du Saint-Siège, a dit que l'Italie est résolue à respecter tous les gouvernements, et qu'elle n'a pas lieu de croire qu'on veuille lui manquer de respect, mais qu'il croyait devoir affirmer sa décision bien arrêtée de ne pas admettre la plus petite discussion sur certaines questions touchant aux affaires intérieures.

Le roi Humbert a également in-

sisté sur la nécessité de terminer la réorganisation militaire. Les paroles du roi ont produit une grande impression.

Irlande

M. John Bright, chancelier du duché de Lancaster, et M. Joseph Chamberlain, président du Board of Trade, ont parlé hier à Birmingham.

Le premier a attribué la désaffection de l'Irlande à la longue et mauvaise administration du parti tory, et a déclaré que les mesures coercitives étaient absolument indispensables. Il a fait remarquer que le mécontentement des Irlandais provenait en grande partie de leur ignorance de la liberté anglaise, tandis que leur pauvreté était due à l'éloignement du capital.

M. Chamberlain a dit que le gouvernement écraserait toute rébellion.

Il n'avait pas de sympathie pour les agitateurs qui de loin conseillaient le crime aux autres, tandis qu'ils administraient en lieu sûr, à Paris ou à Londres, les fonds envoyés d'Amérique.

M. Chamberlain a aussi tourné en ridicule les demandes d'indemnité des propriétaires. Il pense que les tenanciers devraient plutôt être dédommagés des fermages excessifs qui leur ont été extorqués pendant des années.

Russie

Les membres de l'expédition russe organisée par la Société impériale de géographie, sont partis le 28 décembre pour l'embouchure de la Léna. Ils resteront une année entière sur les bords de l'Océan arctique. Par l'envoi de cette expédition, la Société remplit les obligations contractées envers la commission polaire internationale.

Autriche

Le principal candidat de l'opposition dans l'élection de Zante a été tué dans une échauffourée avec les troupes.

En raison du prochain achèvement du chemin de fer du St-Gothard, qui ouvrira par Genève les marchés du centre de l'Europe aux céréales américaines, les compagnies de chemins de fer d'Autriche annoncent leur intention de faire de grandes réductions dans les prix de transport des grains étrangers.

L'Hôtel de la Banque de France

La Banque de France occupe, rue de la Vrillière, depuis 1812, l'hôtel bâti en 1620, par François Mansart pour Philippeaux de la Vrillière, secrétaire d'Etat.

L'intérieur était d'une magnificence inouïe; l'escalier surtout passait pour un chef-d'œuvre à cette époque des grands et majestueux escaliers, dont Versailles et Trianon offrent les plus remarquables spécimens. L'hôtel de la Vrillière renfermait l'une des plus belles galeries de tableaux de France.

On y voyait des Titien, des Guide, des Poussin, des Léonard de Vinci, des Tinoret, des Pietro di Cortone, des Véronèse, et l'on venait surtout

admirer, dans la fastueuse demeure du secrétaire d'Etat, l'Andromède, du Titien, et une fresque de Périer, représentant le Soleil accompagné des quatre éléments.

L'écurie, située vers la rue Radziwill (rue Neuve-des-Bons-Enfants), contenait quatre-vingts chevaux, et la remise de carrosses, payée en marbre blanc, surpassait en richesse les remises de Versailles et certains appartements de Saint-Germain.

L'hôtel de la Vrillière fut acquis en 1701 par le comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan.

Le nouvel acquéreur ouvrit ses salons à toute la société galante de Paris. Son fils, le duc de Penthièvre, l'habitait avec la princesse de Lamballe, lorsque éclata la Révolution. L'hôtel de Toulouse avait reçu successivement Bluk, Rameau, Adrienne Lecouvreur, la Pompadour, qui avait un pied à terre dans le voisinage, rue de la Jussienne, Lully, Mlle Favard, Mlle Clairon, et le sentimental capitaine de dragons Florian.

On sait que l'éminent fabuliste était le commensal aimé de la maison de Penthièvre, et qu'il occupa dans cet hôtel une chambre où il composa quelques-unes de ses idylles dédiées à son illustre protecteur.

Une célébrité d'un autre genre devait y demeurer plus tard: Marie Cappellet, la célèbre empoisonneuse, nièce d'un des régents de la Banque sous Louis-Philippe.

Devenue propriété nationale à la Révolution, cette splendide demeure fut occupée par l'imprimerie nationale. En 1808, un décret impérial autorisa la régie de l'enregistrement et du domaine à céder à la Banque de France l'hôtel de Toulouse et ses dépendances, moyennant le versement, à la Caisse d'amortissement, d'une somme de 2 millions de francs.

En 1812, la Banque de France quitta l'hôtel Massiac, situé place des Victoires, au coin et à droite de la rue des Fossés-Montmartre (rue d'Aboukir), et vint s'installer à l'hôtel de Toulouse, où nous la voyons aujourd'hui à l'étroit, et prête à craquer son corset de murailles pour prendre du développement.

Cet établissement financier a été constitué par les lois des 24 germinal an XII (14 avril 1803) et 22 avril 1806. Quelques banquiers se réunirent, encouragés par le premier consul et le conseiller d'Etat Crétet, et la Banque de France fut fondée.

Elle se constitua au capital de 30 millions, divisé en 30 000 actions de 1 000 francs.

La liste des premiers actionnaires de cet établissement, sans rival du monde, est curieuse à constater; ce furent les banquiers Fould, Fulchiron, de Lyon, Mallet, Porée, Perier, Perreux, etc.

Une visite à la Banque est toujours intéressante. Voici d'abord l'atelier de photographie, où l'on obtient le dessin qui sert ensuite de modèle au graveur qui burine les planches sur lesquelles on tire ces jolies petites

gravures bleues que tout le monde aime tant à posséder.

A côté de l'atelier de photographie se trouve l'atelier du peintre ordinaire de la Banque de France. C'est dans ce second atelier que l'artiste peint sur une toile immense le sujet adopté pour la gravure des billets de banque. Ce dessin est ensuite réduit à la grandeur voulue, par la photographie, puis livré au burin. C'est grâce à ce procédé que l'on peut obtenir la netteté de lignes qui caractérise les eaux-fortes de la Banque.

Le papier des billets est fabriqué par la papeterie du Marais; la pâte se fait et le vélin s'obtient devant un commissaire spécial qui compte les feuilles, emporte les planches représentant le filigrane et donne quittance. Ce papier est composé de deux feuilles superposées, de pâtes différentes; la face interne est de chiffon pur; l'externe, de pâte verte, c'est-à-dire obtenue directement de chanvre vierge, et, par conséquent, très résistante malgré son extrême minceur. L'impression a lieu dans l'enceinte même de la Banque, par le moyen d'une presse à bras. On glisse les billets avec un vernis particulier, destiné à empêcher toute tentative de report sur pierre.

Avant 1863, les billets étaient bien imprimés sur les deux faces, mais la vignette était la même; les deux faces correspondaient exactement, comme si la première impression eût traversé le papier. Les contrefacteurs seuls connaissaient le mystère des deux impressions; depuis cette époque, les billets sont imprimés en bleu et portent deux images distinctes: l'une au recto, l'autre au verso.

Voyage au pôle en ballon

On lit ce qui suit dans le Courrier des Etats-Unis: Le commandant Cheyne part aujourd'hui, vendredi, pour Montréal, sur l'invitation de Sir John Mac-Donald et de Sir Leonard Tilly, dans le but d'intéresser le public canadien à son projet de voyage en ballon au pôle nord. M. Tilly est membre du comité de Londres chargé de recueillir des souscriptions à cet effet. Les personnes intéressées à l'entreprise désirent que ce soit une expédition anglo-américaine à organiser par souscription populaire. Les frais s'élèveront à \$80 000, et \$40 000 doivent être recueillis dans chaque pays. Le commandant Cheyne restera au Canada jusqu'au 20 janvier, et en son absence les intérêts de l'expédition seront surveillés par M. Henry Walter Grinnell, qui sera le secrétaire du comité en voie de formation à New-York. Un comité a déjà été organisé à Elizabeth, New Jersey, et l'on se propose d'en former dans les principales villes du pays.

Le navire de l'expédition sera appelé le Grinnell, du nom du célèbre patron de l'exploration arctique. Le lieutenant Schwarka est disposé à accompagner l'expédition, pourvu qu'il obtienne le consentement du gouvernement. Les trois ballons, qui coûteront \$20 000, seront confectionnés en Angleterre et expédiés dans

ce pays. New-York sera le point de départ de l'expédition. Le commandant Cheyne disait hier: " Nous irons à St-Patrick's Bay, où le capitaine Nares a trouvé un immense gisement de charbon à la surface. Nous construirons une maison directement sur le charbon. Nous installerons des appareils, et fabriquerons du gaz hydrogène pour les ballons. Cet endroit est à six milles du point où le navire du capitaine Nares, le Discovery, a hiverné en 1875-76, et à 496 milles du pôle. Quand nous aurons le vent favorable il nous faudra de dix-huit à vingt-quatre heures pour atteindre le pôle."

Le commandant Cheyne dit que l'expérience de la Jeannette n'est qu'une autre confirmation du fait qu'il est impossible d'atteindre le pôle au moyen des navires. Dans son opinion, la région polaire est un archipel pris dans un océan de glace solide, ne présentant aucune ouverture à la navigation. Chaque ballon sera pourvu d'un traineau, un canot et des vivres pour cinquante-un jours, et lâchera du fil télégraphique à mesure qu'il s'éloignera, pour se tenir en communication avec la station principale. Les aérostats seront chargés de manière à ne pas trop s'élever dans l'air, et le commandant Cheyne croit qu'il pourra descendre à dix milles du pôle.

Il ne prévoit aucune difficulté du froid pendant le voyage en ballon, qui aura lieu au mois de juin de l'année après le départ de l'expédition. Il dit même que les voyageurs aériens devront être leur paletot pour n'avoir pas trop chaud.

L'expédition sera composée de dix-sept hommes, qui seront rejoints par trois esquimaux au Groenland. Le gouvernement danois a déjà envoyé l'ordre aux autorités du Groenland de prêter toute l'assistance possible à l'expédition.

Histoire

LOUIS XVI

Monté sur le trône à l'âge de vingt ans, en 1774, Louis XVI, doué de toutes les vertus qui font les bons citoyens, mais manquant d'une des vertus royales les plus nécessaires dans les temps difficiles, la décision, avait inauguré son règne par d'utiles réformes. Malheureusement, il fut mal servi par ses ministres, qui abusèrent de son inexpérience et de sa bonté.

Maurepas était un vieillard frivole et sans génie, qui fit rappeler les Parlements, dont l'esprit turbulent n'était pas changé.

Turgot et Malesherbes, qui étaient d'honnêtes gens, mais imbus des fausses idées philosophiques de l'époque, introduisirent quelques réformes utiles, comme l'abolition de la torture et des lettres de cachet, l'établissement de monts-de-piété, etc; ils furent obligés de se retirer devant l'impopularité que suscitèrent leurs innovations, et furent remplacés par le financier Necker, qui s'acquit une grande popularité par son fameux "Compte rendu", mais qui succomba devant le mécontentement du Parlement et de la Cour (1781).

Les esprits étaient en fermentation: le comte de Vergennes n'était pas assez fort pour les contenir; le présomptueux

de Calonne, poussé aux Finances par le crédit du comte d'Artois, frère du roi (plus tard Charles X), et par l'influence de la duchesse de Polignac, ne sut qu'augmenter les dettes de l'Etat; le cardinal de Brienne, incapable et présomptueux, rendit le mal encore plus insupportable.

Deux assemblées des Notables, en 1787 et 1788, n'eurent guère d'autre résultat que d'animer de plus en plus les esprits. Enfin, Necker, rappelé au ministère à la place de Brienne (24 août 1788), fit décider la convocation des Etats Généraux à Versailles pour 1789.

J. C.

L'obligance

Le défaut de complaisance et d'empressement à rendre service prend son principe dans l'égoïsme; c'est un vice nuisible, qu'il faut déraciner de bonne heure dans l'âme des enfants.

Il faut donc les exercer autant que possible à être complaisants et obligeants: les occasions à l'école sont rares; mais il peut s'en rencontrer, et l'habileté de l'instituteur les fait naître: par exemple, un enfant peut prêter de bonne grâce son livre à un autre; un élève peut corriger les fautes du devoir de son camarade, et, avec la permission du maître, lui enseigner à mieux apprendre sa leçon.

Vous pouvez recommander aux plus grands de reconduire à la maison leurs voisins plus jeunes, et de veiller sur eux en chemin; vous les engagerez à aller voir un élève malade, à lui tenir compagnie, à lui rendre service.

J'insiste sur cette aimable qualité, dont les enfants ont naturellement le germe, mais que le maladroite orgueil des parents ou la naïve ironie des camarades étouffent trop souvent: " Pourquoi fais-tu cela pour lui?... Es-tu son domestique?... Fi! tu devrais rougir!... Si tu l'aides encore à ramener son troupeau des champs, tu verras!..."

Parlerait-on, agirait-on autrement si l'on avait l'intention bien arrêtée de gâter le cœur des enfants?

C'est à vous à réparer ou à prévenir ce mal, en profitant dans l'école de toutes les occasions qui s'offriront à vous de rendre les enfants complaisants et obligeants les uns pour les autres.

Quant aux services qu'ils pourraient vous rendre à vous-même, ne les acceptez que dans des occasions très rares, et surtout ne permettez jamais qu'ils fassent pour vous un travail utile à votre ménage et à vos intérêts.

Les quatre parties du jour

Le MATIN au Soleil a rendu son empire: Tout s'éveille et tout rit à sa douce clarté. Quand, avec la lumière, il répand la beauté, C'est Dieu que le croix voir sourire Dans sa grâce et dans sa bonté!

Midi fait monter sur son trône de flamme: L'on n'en peut plus alors soutenir la splendeur. Et je dis, accablé de sa puissante ardeur: C'est Dieu qui pénètre mon âme Du sentiment de sa grande ar!

Le SOIR, vers l'horizon sa course descend: Qui de ses sommets lointains semble chercher l'ap- Son front couronné, d'un feu plus doux a luit: C'est Dieu qui permet que ma vue Ose s'élever jusqu'à lui!

La NUIT d'un crêpe noir enveloppe la Terre: Son souffle éteint du jour le radieux flambeau. Quand le monde meut semble un vaste tombeau, C'est Dieu qui parle en ce mystère, Et me promet un jour plus beau!

Madame TASTU.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

9 Janvier 1882.—No 14

MADAME DE ROBUR

Par RAOUL DE NAVERY.

(Suite)

Corneille ne se trompait pas trop dans son appréciation.

Les nouveaux locataires étaient Mme veuve Aubier et son fils Vital, jeune homme de vingt ans, que l'étude pâlissait, et que dévorait l'envie de parvenir.

Mme Aubier venait de perdre son mari. Cette perte augmentait une gêne déjà grande. Être le mari ou la femme d'un écrivain peut être triste, mais être celle d'un artiste, d'un inventeur, d'un savant, devient presque toujours fatal.

Vital Aubier était le fils d'un de ces hommes qui poursuivent, pendant toute une vie, la solution d'un problème, et meurent martyrs de leur foi dans la science.

Quand Mme Aubier se maria, elle était jeune, belle et riche. André Aubier ne possédait qu'une vaste intelligence, un cœur d'or, et cette puis-

sance de génie qui trouve des leviers pour soulever des mondes. Malheureusement il aimait la science d'une façon absolue, tyrannique. D'abord il ne consacra à ses recherches que le temps laissé par ses loisirs. Il continuait à donner des leçons, il travaillait à de doctes livres: il étudiait encore, sans cesse et toujours, jusqu'à ce qu'une nuit, dans une insomnie, il fut saisi par un problème simple à résoudre, paraissait-il, mais presque impossible à mettre en pratique. Du moment où cette idée germa dans le cerveau d'André, elle n'en sortit plus.

Les leçons le fatiguèrent. Cependant, comme la dot de sa femme constituait toute leur fortune, il hésita, avant d'émettre le désir d'interrompre ses leçons, jusqu'au jour où il aurait trouvé ce qu'il cherchait.

Mme Aubier devina son mari, et fut la première à lui conseiller de cesser un travail fastidieux.

— Sois tranquille, lui répondit André, mon invention nous rendra millionnaires.

Mme Aubier avait la foi, l'une des plus grandes vertus de cette religion qui s'appelle l'amour. Son mari quitta le professorat, et se jeta dans la plus ruineuse des carrières: l'invention.

Il avait confiance en lui. Pendant trois ans, André luttait, essaya, se crut près d'atteindre le but, le manqua, et recommença avec un courage persévérant.

A un bout de ce temps, son idée fixe l'avait pris, et le possédait d'une façon trop intime pour qu'il fût possible de lui conseiller d'y renoncer.

Parler des échecs subis eût été cruel; si Mme Aubier sentit s'érouler ses convictions, elle n'eût pu pour son mari ni moins de respect ni moins de tendresse.

Le temps passait. Les expériences se multipliaient, l'argent s'y engloutissait; André ne songeait plus que la poursuite de ces problèmes ruinaient sa femme et compromettaient l'avenir de son fils. Lancé dans une voie dangereuse, on ne pouvait l'arrêter qu'en lui portant un coup mortel.

Il était trop honnête homme pour ne pas renoncer à ses machines, à ses inventions, à ses métiers, le jour où Mme Aubier lui montrait prochaine la misère pour elle et pour Vital. Comprenant la tendresse conjugale d'une façon héroïque et humblement dévouée, elle se sacrifia au bonheur de celui qu'elle avait promis de rendre heureux. Ce bonheur n'existait qu'en rêve, dira-t-on. Et de quoi se compose donc le bonheur que chacun poursuit? Le rêve de la félicité est déjà une jouissance. Chaque soir, André se couchait avec la conviction que le lendemain lui livrerait la so-

lution cherchée; et le lendemain, face à face avec le sphinx, il l'interrogeait de nouveau. Le sphinx se taisait, et André recommençait la lutte; mais son énergie prenait quelque chose de sombre et de désespéré.

Mme Aubier dut apporter des réformes dans sa maison. Loïn de montrer à son mari à quel entraînement des recherches obstinées, elle cachait une économie devenue indispensable, et prit seulement Vital pour le confident de ses craintes et le complice de ses fraudes ingénieuses. Le jeune homme devait à son père une instruction sérieuse et multiple. Vital croyait que la science est un foyer lumineux dont tous les arts, toutes les études forment des rayons divergents. Ce foyer brûle, s'alimente, illumine en proportion du nombre des rayons qu'il projette. Vital apprît de son père les sciences positives, pour lesquelles il ne se sentait pas d'attrait, mais qu'il jugeait nécessaires; il demanda à sa mère des connaissances moins brillantes; quant à lui, né avec l'amour du beau, qui ne s'acquiesce jamais, et qui donne, avec la conception et l'assimilation, la puissance d'égalier, il se sentit invinciblement attiré vers les arts.

Alors recommencèrent pour la mère les angoisses subies par l'épouse. Le jeune homme offrit de sacrifier ses goûts au désir de celle qu'il vénait comme une sainte. Mme Aubier refusa.

— Sois artiste! lui dit-elle, puisque Dieu t'a donné l'inspiration; mais souviens-toi que tu tailles le bois d'une croix bien lourde.

Vital fit de la peinture. Il suivit la grande, la docte, la philosophique école de Léonard de Vinci; il étudia les secrets du maître; il fouilla l'âme avant d'entreprendre de peindre le visage.

La vente de quelques tableaux lui permit de faire un voyage à Rome et en Grèce. Les chefs-d'œuvre de Phidias et ceux de Michel-Ange, le saint Pierre et l'Acropole, il voulut tout voir. Pendant qu'il poursuivait son pèlerinage à travers la ville éternelle et les cités endormies, André Aubier consumait ses dernières forces et épuisait ses suprêmes ressources.

Il mourut moins de fatigue et de dépréssion que de douleur, le jour où, après avoir été chez son non-notaire, malgré les supplications de sa femme, il rapporta de l'étude le dernier sac de mille francs, reste de la fortune de son héroïque compagne. Une fièvre cérébrale se déclara, huit jours après il était mort.

Vital se trouvait à Athènes quand il apprit cette nouvelle; il partit précipitamment, et trouva sa mère prête elle-même à suivre dans la tombe celui qu'elle avait tant aimé.

Vital la rattacha à la vie. Elle sentit qu'elle n'avait pas plus le droit de désertier le poste de la maternité que celui de la tendresse conjugale. Son

fiis revenait avec une ardeur générale; ses études, ses succès garantissaient l'avenir; recommença sa tâche d'ange gardien, et ne songea plus qu'à créer à son fils cette tranquillité d'intérieur, cette sérénité au milieu de laquelle l'art s'épanouit en pleine liberté. Si M. Aubier n'avait pas atteint le but poursuivi pendant toute sa vie, il léguait du moins à son fils un nom honorable et des amis fidèles. Vital hérita de la considération qui entourait sa mère et trouva bientôt des appuis.

Mais, ceux qui suivent d'un peu près les lutteurs de la bataille artistique et littéraire, savent combien la route est difficile, même pour ceux qui sont étayés. La commande d'une copie et un portrait permirent à la mère et au fils d'exister pendant quelques mois. Vital dessina. Il se jeta ensuite au plus fort de la mêlée, trouvant bon tout travail qui lui permettait de faire vivre honorablement sa mère.

Peu à peu sa situation s'améliora. Quelques tableaux se vendirent chez des marchands; une toile obtint du succès; les amateurs daignèrent s'arrêter devant une scène naïvement peinte, et dont l'expression révélait un penseur idéaliste, en même temps que l'exécution prouvait que l'on avait affaire à un homme connaissant toutes les ressources du métier.

(A suivre)

SOMMAIRE

Revue générale. L'Hôtel de la Banque de France. Voyage au pôle nord en ballon. Histoire. L'obligance. Poésie.—Les quatre parties du jour. FEUILLETON.—Madame de Robur: (A suivre.) Les nouvelles: Soirées canadiennes. Rapport d'un comité d'organisation de beurriers et fromagers. Chicoutimi et Saguenay. Europe. Le mystère de Ste-Julie. La fille électrique vit encore. Petites nouvelles. Variétés.

ANNONCES NOUVELLES

Bureau de Poste.—J. B. Pruneau. Avis. Perdue.—H. Bordeleau. Avis.—Beland, Garneau & Co. Avis.—James McGonigle et autres. Cadeaux: Cadeaux.—Renault & Co. Verres à bière, etc.—Peverly & Co.

CANADA

QUEBEC, 9 JANVIER 1882

M. MACKENZIE

L'ancien chef des libéraux, M. MacKenzie, ayant de sérieuses inquiétudes sur le sort de son élection, a résolu de ne plus briguer les suffrages des électeurs de Lambton aux prochaines élections fédérales.

Nous serions bien en droit de taxer cet acte de faiblesse, car personne n'ignore que la victoire de M. MacKenzie au 17 septembre 1878 équivalait presque à une défaite.

On a vu alors sa majorité considérablement réduite, lorsqu'elle aurait dû être beaucoup plus considérable qu'à l'ordinaire. Sa qualité de chef du parti régnant, pouvant distribuer dans son comté les faveurs gouvernementales à pleines mains, entouré comme il l'était des ministres provinciaux, voilà autant de raisons qui devaient lui assurer une victoire des plus signalées. Mais au contraire il fut moralement battu, suivant l'expression si communément usitée dans la presse libérale.

Sentant donc le terrain glissant, M. MacKenzie ne veut plus risquer sa fortune politique dans Lambton et va se réfugier dans York-Est, où, paraît-il, il sera facilement élu. Nous lui souhaitons plein et entier succès, car ce serait être peu reconnaissant de notre part que de vouloir empêcher d'élire un homme qui a tant aidé au parti conservateur à arriver au pouvoir et à l'y maintenir.

Les nouvelles "Soirées Canadiennes"

Après quinze années d'interruption les Soirées canadiennes, recueil de littérature nationale, ont reçu le jour.

Les 1ère et 2ème livraisons contiennent des écrits de MM. Routhier, Buies, Faucher, Sulte et Bédard.

Cette revue littéraire paraîtra deux fois le mois, par livraison de 24 pages chacune.

L'abonnement est de \$3.00 par année.

Longue vie!

Chicoutimi et Saguenay

Table with 3 columns: Etats des polls, Dumais, St-Hilaire. Lists election results for various municipalities like Ville de Chicoutimi, Grand Baie, etc.

Il reste le poll de St-Prime où l'officier rapporteur n'a pas constaté qu'il avait la majorité, de sorte qu'il n'a pu proclamer personne et a fait un rapport spécial. Il est probable

que la vérification des bulletins donnera une majorité d'un cinquantaine de voix à M. St-Hilaire qui, quoiqu'on en dise donnera son appui au gouvernement actuel.

RAPPORT d'un Comité nommé pour étudier le fonctionnement et l'organisation des Fromageries et des Beurriers dans l'Etat de New-York, U. S.

A Messieurs les Ministres du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

MESSIEURS:— Conformément à la résolution passée par ce Conseil, votre comité a entrepris cette étude le 4 de juin dernier, et il soumet le résumé suivant.

La fabrication du Beurre et du Fromage a toujours été une branche plus ou moins importante de notre industrie nationale, et cette importance a toujours suivi une marche progressive, quoiqu'elle n'ait pas reçu, de la part des cultivateurs, toute l'attention qu'elle méritait. L'exportation considérable qui se fait actuellement du beurre et du fromage du Canada semble avoir réveillé l'attention des cultivateurs, et les avoir enfin assez stimulés pour leur faire comprendre que cette nouvelle et productive ressource de la ferme ne saurait être exploitée, avec avantage, qu'à la seule condition que ses produits soient d'une qualité supérieure, et pour le moins aussi bons que ceux des autres pays.

Depuis quelques années, l'établissement de beurriers parmi nous, par des sociétés co-opératives, a beaucoup contribué à vulgariser les avantages résultant de ce mode de fabrication.

Nos cultivateurs ont bien vite compris qu'une exploitation, ayant un seul chef responsable travaillant en spécialiste une branche quelconque d'industrie, se trouvait dans des conditions de succès qu'il était impossible d'espérer de l'initiative privée.

Les succès et les avantages obtenus par les fromageries publiques devaient nécessairement avoir comme conséquence l'établissement de beurriers publiques. C'est ce qui a eu lieu depuis deux ou trois années, et nul doute qu'avant dix ans le nombre de beurriers publiques aura augmenté de telle sorte que pas un seul comté de la Province de Québec ne possèdera pas une ou plusieurs beurriers; c'est d'ailleurs l'expérience de tous les pays.

Ainsi dans l'Etat de New-York il a été constaté, par le recensement de 1875, qu'en 1874 il existait 1139 fromageries, ce nombre a toujours été en augmentant, et aujourd'hui on estime qu'il a plus que doublé. Ce fut vers l'an 1870 que fut introduit, dans quelques comtés en Angleterre, le système de fromageries publiques; quelques années plus tard la "British Dairy Farmers Association" était fondée, et finalement la "Royal Agricultural Society" prit cette industrie naissante sous sa puissante protection, et offrit des prix élevés pour les instruments, les outils et les machines les plus nouvelles et les plus perfectionnées nécessitées par les exigences des moyens modernes mis en usage pour ce genre de fabrication. Et aujourd'hui, comme votre Comité espère vous le démontrer, l'art de faire le beurre et le fromage paraît avoir atteint l'excellence de la perfection, grâce à un outillage et une manipulation intelligente qui ne laissent rien à désirer.

Outre le fromage, le beurre et le lait, article de première nécessité par leur nature même, les produits de la laiterie ne sont pas seulement un puissant auxiliaire au succès de notre agriculture nationale, ils sont de plus la source indirecte, et souvent directe, sur laquelle nous dépendons pour la production de la viande, et comme conséquence elle donne naissance à l'élevage du bétail qui est une des branches les plus importantes.

Se serait sans doute ici le moment de parler de l'élevage du bétail, du choix des races, des soins à donner tant à l'alimentation qu'à la bonne tenue des animaux; mais toutes ces considérations, qui nécessiteraient des études spéciales, seraient trop considérables pour être contenues dans le cadre de ce rapport. Cette question, toute brûlante d'intérêt, a d'ailleurs déjà été étudiée longuement par ce Conseil, et il est à espérer, qu'avec le temps et l'expérience, nos cultivateurs, en étudiant leurs propres intérêts en comprendront mieux l'importante nécessité, et s'efforceront à n'élever que les meilleures races d'animaux et celles qui sont les plus recommandables pour les productions de la laiterie.

Dans le but de se rendre un compte exact sur les meilleurs procédés en usage pour la fabrication du beurre, votre comité a cru devoir visiter les principales beurriers de l'Etat de New-York, cet état ayant la réputation d'avoir les machines les plus perfectionnées et les plus modernes. C'est en effet de cet état qu'elles sont expédiées dans les divers autres états et même au Canada. Il n'y a pas à le nier, les américains, plus que

tout autre nation, se sont beaucoup appliqués à l'amélioration de tout l'outillage en usage dans la fabrication des produits de la laiterie, fait amplement démontré par l'importance toujours croissante de cette industrie en Amérique.

Ceux qui connaissent les américains savent qu'ils sont très ingénieux, et toujours à la recherche de quelque invention nouvelle. Aussi dès qu'une nouvelle industrie paraît, ils mettent leurs cerveaux et leurs mains au travail pour inventer une machine qui gagne du temps, en même temps qu'elle améliore le mode de fabrication. L'outillage pour la fabrication des produits de la laiterie, devait donc lui aussi, subir les bienfaisants effets de cet esprit d'invention. Et pour s'en donner une idée, qu'il suffise de dire que, depuis la passage de la loi des Patentes, au-delà de 1,800 brevets d'invention ont été accordés pour des barattes seulement, soit en moyenne, une nouvelle baratte tous les dix-sept jours pendant au-delà de quatre-vingts ans.

Barattes Américaines.

Sans vouloir passer en revue les avantages et les défauts des diverses barattes d'invention américaine, votre comité croit devoir vous dire que celles qui sont le plus en usage dans les beurriers, de l'Etat de New-York sont la "Blanchard" et la "Baril."

La première jouit d'une très haute réputation aux Etats-Unis; ses principaux mérites étant dans la perfection du matériel employé, l'excellence incontestable de sa fabrication, sa simplicité de construction et la facilité avec laquelle elle se travaille. Quelques unes de ces barattes, faites expressément pour les beurriers publics, peuvent fabriquer de 375 à 425 livres de beurres à la fois suivant la quantité de crème, et sont mues à bras ou par la vapeur.

La baratte "Baril" est construite de manière à se travailler soit à bras soit à la vapeur. Elle est d'une construction bien simple et consiste dans un baril ordinaire, placé horizontalement, ayant trois barres longitudinales à l'intérieur espacées à distances égales et dont le centre projette de 3 à 4 pouces. Ces dernières barattes sont surtout en usage dans l'Etat de Pennsylvanie et elle ont été généralement adoptées dans les beurriers établis au Canada depuis quelques années.

Appareil pour faire crêmer le lait.

Pendant longtemps, aux Etats-Unis, comme le chose se pratique encore de nos jours en Canada, le seul appareil en usage pour faire crêmer le lait fut l'antique "Terrine" en fer blanc ou en terre cuite. Une laiterie de ce temps, quand il fallait de 48 à 60 heures pour faire crêmer le lait, présentait une longue série de "terrines" alignées les unes à la suite des autres, sur des rayons superposés, et l'ouvrage nécessitait pour crêmer le lait était, surtout pour les fermes, un travail toujours long et pénible. Les premières améliorations dans cet appareil furent faites vers l'année 1859 et de depuis cette époque, au-delà de 150 ont été honorées d'un brevet d'invention: la plupart consistant en un vaisseau plat, peu profond de 5, 8 et 10 pouces de profondeur et d'une capacité variant de 10 à 200 gallons. Tous ces divers appareils nécessitent un système particulier pour la circulation de l'eau froide ou chaude pour régler la température du lait et en obtenir la plus grande quantité possible de crème.

En 1878 il y eut à New-York un immense concours des produits de la laiterie et aussi un concours pour les meilleurs appareils pour crêmer le lait. Le jury composé d'hommes intelligents et pratiques, décerna le prix à l'appareil pouvant se travailler plus avantageusement, avec des méthodes et des procédés ayant différents théories pour base, et l'appareil réfrigérateur de "Whitman & Burrell", de Little Falls, N. Y., obtint la plus haute distinction. L'utilité générale de cet appareil en forme le principal mérite, et comme il est probablement destiné à jouer un rôle important dans la fabrication du beurre et du fromage, une courte description de cet appareil devra trouver ici sa place.

(A suivre)

EUROPE

FRANCE. Paris, 8 janvier 1882. —Aux élections sénatoriales de ce jour, il y a eu d'élus 64 républicains et 15 conservateurs; les premiers ont gagné 22 sièges.

Une procession de 300 personnes s'est rendue au Père-Lachaise pour l'anniversaire de la mort de Blanqui; on a arrêté 23 personnes, parmi lesquelles se trouve Louise Michel.

La cour d'Aix a prononcé son jugement sur les italiens compromis lors de la rentrée des troupes françaises de la Tunisie; les condamnations varient de 6 mois à 10 ans de prison. D'après la "Défense", M. de Bismarck aurait fait savoir au Quirinal que la question de l'indépendance du Pape doit nécessairement être considérée comme une question interna-

tionale, devant se traiter dans un Congrès, l'Autriche, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne auraient déjà donné leur assentiment. tout serait prêt déjà pour une installation du Pape à Malte.

ANGLETERRE. Londres, 8 janvier.—On est grandement alarmé des tentatives faites pour enlever les corps de Napoléon III et du prince impérial.

AFRIQUE. LeCaire, 8 janvier.—Les consuls français et anglais ont reçu les notes officielles dont il a été parlé, donnant au khédive des assurances sur sa position en Egypte. Ces assurances visent la possibilité d'une intervention de la Turquie.

Le mystère de Ste-Julie

Nous empruntons à un journal montréalais les détails suivants sur cette mystérieuse affaire.

La personne disparue si mystérieusement de la paroisse de Ste-Julie, comté de Verchères, en octobre dernier, est âgée de 30 ans, se nomme Caroline Gauthier dit Landreville et n'est pas jolie du tout, à ce que l'on dit. Suivant le témoignage des personnes les mieux renseignées, elle était d'un caractère peu amiable et sujette à de fréquentes attaques d'épilepsie. Son père et sa mère sont morts et il ne lui reste de parents que deux sœurs et un frère. En possession de quelques biens, elle vivait seule dans une maisonnette située à environ cinq milles au nord-ouest du village de Ste-Julie.

Plusieurs indices porteraient à croire qu'elle s'est cachée elle-même dans le but de faire une mauvaise plaisanterie. Il paraît que la malheureuse aimait à la folie un pauvre diable du nom de François Williams, qui s'occupait beaucoup plus de boire lorsqu'il pouvait se procurer de l'argent, que de rendre à Caroline son amour. En dépit des remontrances du curé, Caroline suppliait Williams de l'épouser, offrant de payer toutes les dépenses et de lui acheter des habits.

Les paroles suivantes de M. le curé Daigault sont dignes de remarque: "Ce jeune homme n'avait pas besoin de la tuer pour obtenir son argent. Elle était trop heureuse de lui en faire cadeau."

Les remontrances des parents n'eurent pas plus d'effet que celles du curé, et comme Caroline paraissait avoir l'esprit dérangé et souffrait d'épilepsie, il fut question de la faire interner dans un asile. Apprenant cette nouvelle, elle entra dans une grande colère et déclara qu'elle prendrait la fuite, ou se donnerait la mort, plutôt que de se laisser enfermer dans un asile. Bien plus, elle commença ses préparatifs de départ et vendit tout ce qu'elle possédait à un nommé Courtois. Le curé, qui la connaît très bien, dit qu'elle avait assez d'énergie et de malice pour mettre son dessein à exécution.

La disparition eut lieu le 19 octobre dernier. Des passants trouvèrent la maison abandonnée, mais contenant encore quelques meubles et des vêtements; la porte de la cave était ouverte.

Immédiatement après l'événement mystérieux, François Williams, qui, d'après quelques mauvaises langues, n'avait jamais vu la couleur d'une pièce de monnaie ou d'un billet de banque, parut en possession d'une somme énorme (\$40), avec laquelle il faisait la noce et se promenait de village en village, en compagnie de deux amis de son âge. Il acheta un cheval à St-Marc, une vache, un pantalon, une paire de bottes et une quantité de liqueurs.

Un billet de \$5 que l'on croit reconnaître comme ayant appartenu à la fille disparue a été changé pour de la monnaie par François à l'hôtel de Ste-Julie. Ce billet, conservé et livré aux autorités, servira de pièce de conviction.

On rapporte un incident singulier que quelques-uns veulent rattacher à cette mystérieuse affaire. Il y a quinze jours environ, un cultivateur du nom de Noël Chaput étant entré, avec quelques hommes à son service, dans un bois, sur sa propriété, dans le district de Veranois, découvrit au milieu des broussailles une fosse comblée qui paraissait avoir été faite peu de temps auparavant. Ayant présenté à la mémoire l'affaire de Ste-Julie, les hommes s'empressèrent de fouiller cette fosse, mais elle ne contenait rien. On se demanda naturellement pourquoi et par qui cette fosse a été creusée à cet endroit; si elle a jamais renfermé un cadavre, ou si le cadavre n'a pas été exhumé en conséquence des premières démarches faites par les autorités?

Une enquête a été ouverte à St-Marc sous la présidence de MM. E. Ducharme, juge-de-peace, et en présence de M. Ouimet, avocat de la Gourette, de M. le comte Bissonnette, et de M. Bazinet, greffier au bureau de la cour de police, de Montréal. Six témoins ont été entendus, entre autres François Williams, celui sur qui reposent les soupçons, et les parents de Caroline Landreville, puis l'enquête a été ajournée à mercredi prochain.

Les témoignages jusqu'ici se contredisent quelque peu, et il est évident que chacun veut à tout prix dégager sa responsabilité.

Williams proteste énergiquement de son innocence et nie que l'argent qu'il a dépensé ait appartenu à Caroline Landreville, mais il ne peut en expliquer la provenance. Le mercredi soir, veille de sa disparition, Caroline était dans la maison de F. X. Pariseau à qui elle avait vendu pour \$30 un droit de logement qu'elle possédait dans cette maison. Elle avait cette somme en sa possession, ainsi que \$11 que lui avait donnés sa sœur pour une dette, et Williams, qui entra ce soir-là chez Pariseau, en compagnie d'un jeune homme du nom de Auclair, le savait. Il offrit de la reconduire à sa demeure, mais elle refusa.

Williams dit être parti à 10.30 heures

et s'être rendu directement chez lui, mais aucun des membres de sa famille, au nombre de onze, qui couchent tous dans la même pièce, n'ont eu connaissance de son arrivée; ils n'ont même pas vu François du mercredi au vendredi.

Williams, lorsqu'il dépensait son argent, avait en sa possession un porte-monnaie ressemblant parfaitement à celui qui avait appartenu à Caroline Landreville.

D'après les calculs, la somme dépensée par Williams est à peu près celle que la fille avait sur sa personne. M. Pariseau a dit-on reconnu un billet de \$5 comme faisant partie des \$30 payés par lui à Melle Landreville.

Celle-ci, a-t-il dit, un frère à Burlington, Vt. On va lui téléphoner immédiatement.

Williams est un homme de taille ordinaire, d'environ 5 pieds et 7 pouces, assez mince, tête petite, figure amaigrie, teint brun, barbe courte et moustache noire. Il n'y a rien de remarquable dans ses traits. On dit qu'il paraissait assez nerveux pendant l'enquête.

MM. Ouimet, Bissonnette et Bazinet sont revenus à Montréal hier. St-Marc a été choisi pour y tenir l'enquête pour des raisons de confort.

La fille électrique vit encore

Il y a maintenant à peu près 3 ans que l'Advertiser a publié une histoire de la Fille Electrique dans le township de Romney. Cette histoire a fait depuis le tour de la presse et nous revient aujourd'hui. L'histoire disait que cette fille était tellement chargée d'électricité qu'elle ne pouvait pas toucher aucun objet en acier sans qu'il ne s'attacha à sa personne.

Dernièrement cette jeune fille devint malade. Les médecins constatèrent avec l'aide d'une batterie galvanique que les douleurs les plus fortes se portaient aux genoux et se déclarèrent incapables d'apporter aucun soulagement.

Un jour un ancien soldat dans l'armée de Crimée, qui souffrait d'un rhumatisme contracté pendant la guerre, entra chez les parents de la fille électrique et leur fit remarquer qu'elle était sujette aux mêmes symptômes que lui. Les parents furent heureux de le constater mais lui dirent que les médecins avaient déclaré leur fille incurable. Vous avez bien tort, leur dit-il, de vous confier aux médecins. Pour le rhumatisme il n'y a pas de meilleur remède que l'huile St-Jacob, achetez-en une bouteille. On suivit son conseil et celle que l'on appelle la Fille Electrique est prête à joindre son témoignage à tous ceux qui proclament la valeur du grand remède allemand.

A l'éditeur du London Advertiser:

Cher Monsieur—Comme vous m'avez donné une grande notoriété en me faisant connaître comme la Fille Electrique je vous écris au sujet de ma condition. (ce qui vient d'être raconté.) Mes parents ont acheté une bouteille de l'huile St-Jacob et je dois à ce remède de pouvoir maintenant marcher facilement. Les douleurs aux genoux ont disparu.

Petites nouvelles

CALENDRIER.— Québec, le lundi, 9 janvier 1882, 20e jour de la Lune. Il y a eu pleine lune le mercredi 4 janvier à 6 heures 14 minutes du matin.

Le jour dure 8 heures 47 minutes, et la nuit 15 heures 13 minutes; le Soleil se lève à 7 heures 45 minutes, passe au méridien à midi et 8 minutes, et se couche à 4 heures 31 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 21 degrés et 2 dixièmes. La Lune se lève aujourd'hui à 10 heures 9 minutes du soir, et se couche demain à 10 heures 8 minutes du matin.

CHEMIN DE LAC ST-JEAN.—Le trafic sur la voie du chemin de fer du Lac St-Jean est beaucoup plus considérable qu'on s'y attendait.

Grand nombre de personnes profitent du départ du train le samedi pour aller passer le dimanche à St-Raymond.

Samedi dernier, il y avait foule sur les trains.

RÉTABLI.—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Zéphirin Pâquet est entièrement rétabli d'une chute récente.

AGLE.—Un marchand de St-Denis a fait une chasse heureuse le 25 de décembre dernier.

Ce Nemrod aurait tué un aigle de 8 pieds d'envergure.

UN PRÉSENT.—M. le supérieur des Pères Rédemptoristes de l'Eglise St-Patrice et M. A. Hamel, organiste, ont présenté, hier, un magnifique cadeau à la société Ste-Cécile de Québec. Le cadeau consistait en une somme d'argent assez ronde.

ÉLECTION CONTESTÉE.—Le Canadien annonce que l'élection de Québec-Centre est contestée. M. MacKay est l'avocat des requérants.

MONTMAGNY.—L'élection de M. Fortin, de Montmagny, est contestée. M. Montambault, Langelier et Langelier sont les avocats de la demande, M. Bernèche est le pétitionnaire. L'avocat du défendeur est M. Bossé, C. R.

POUR L'HISTOIRE.—Le congrès américain a l'intention d'acheter pour \$2,000, la collection des papiers du comte de Rochambeau. On dit qu'ils seront d'un grand intérêt pour l'histoire de la guerre de l'indépendance.

ANNIVERSAIRE.—C'est aujourd'hui le neuvième anniversaire de la mort de Napoléon III à Chislehurst.

STATISTIQUES VITALES.—A Beaufort dans le cours de l'année dernière il y a eu 203 Baptêmes, 110 Sépultures et 39 Mariages.

UN PEU VANTARD.—Le Chronicle de ce matin dit que le rapport qu'il a publié samedi sur l'exposition de calligraphie de l'Académie Commerciale a attiré l'attention de ses confrères qui ont alors songé à parler de cette exposition. Si le Chronicle veut parler de la presse française, nous contestons son assertion, car l'Événement et le Courrier du Canada en

avaient parlé dès jeudi dernier et ce que les autres journaux français en ont dit samedi était reproduit de ces deux journaux.

PLATEUR.—La Tribune de New-York publie le compte-rendu d'une entrevue qu'un de ses rédacteurs a eue avec M. le général Boulanger lundi.

Questionné sur le Canada, le général a répondu comme suit: —Votre visite au Canada a-t-elle été agréable?

Tout a fait. Chacun semblait craindre de ne pouvoir faire assez pour nous. Les Canadiens forment la nation la plus satisfaisante de son sort qu'on puisse voir; ils sont loyaux et heureux. Je n'en ai pas entendu un seul parler de séparation de la métropole ou d'annexion aux Etats-Unis.

CHEMIN DE FER.—Avis est donné d'une demande à la législature pour la construction d'un chemin de fer allant du chemin Intercolonial, à la rivière Ristigouche, à New Carlisle et Paspebiac.

L'Union Sucièrre doit demander des modifications à son acte d'incorporation.

COLONISATION.—Le comte du Dunmore président de la société de colonisation du Canada, a acheté pour la compagnie le canton de Dorset, province de Québec l'étendue de ce canton est d'environ soixante mille acres ajoutées aux cent; mille que possède déjà la compagnie dans les comtés de Beauce et Compton, le tout forme une importante propriété.

Lord Dunmore a acheté pour lui plusieurs lots de terre dans la paroisse Marston, au lac Mégantic et il doit y placer des cultivateurs. Aussitôt qu'il sera de retour en Angleterre, lord Dunmore enverra des animaux de race et l'on s'occupera, en même temps, sur ces terres, de l'élevage des bestiaux.

APPARITION.—La paroisse St-Marie de Beauce est en émoi, paraît-il. Un spectre, revenant, un tout ce que vous voudrez enfin, fait son apparition chaque soir en différents endroits de la localité. Tout le monde est effrayé; les jeunes garçons pas plus que les jeunes filles n'osent sortir après la nuit tombante.

Ce fantôme n'est pas malin du tout cependant. Il est grand, mince comme un squelette. Il tombe devant une personne comme une bombe, seulement le choc n'est pas aussi violent. Il lui souffle dans la figure, s'incline profondément—il est très gracieux—et disparaît.

ADRESSE.—Ces jours derniers, les employés du journal "Le Canada", publié à Outaouais, ont présenté au pro de l'établissement, M. Jacques Dufresne, une adresse et un joli cadeau. M. Dufresne est un typographe de Québec qui réside dans la capitale depuis quelques années. Le témoignage d'estime qu'il vient de recevoir de ses confrères démontre que là, comme ici, M. Dufresne sait se créer des amis.

LA POLICE.—Depuis plusieurs semaines les chefs de police de la province reçoivent informations sur informations des chefs de police des Etats-Unis. Tantôt ils sont priés d'avoir l'œil ouvert sur un meurtrier, tantôt sur un concussionnaire. Aujourd'hui, c'est sur deux voleurs nommés J. T. Higgins et H. Warmoth.

HULE ST JACOB.—Le premier commis de l'Hôtel Impérial de Stehenville, Ohio, M. John Hoagland approuve beaucoup l'huile St-Jacob.

En l'appliquant sur sa gorge, il s'est guéri d'un grave mal de gorge qui le faisait souffrir depuis longtemps.

NOUVEAU PORT DE MER.—Il est question de draguer le Rhin, de telle manière que Cologne devienne port de mer au désavantage d'Anvers et de Rotterdam. Ce projet consiste en un canal de la mer du Nord, longeant la frontière des Pays Bas et aboutissant à Cologne; on reliera la Weser et l'Elbe par des cours d'eau artificiels.

ÉPIDÉMIE.—Un télégramme de Maritzburg (Afrique Méridionale) dit qu'une épidémie sérieuse de fièvre antérieure a éclaté parmi les troupes de Natal et que les décès sont surtout nombreux dans le corps d'occupation de Newcastle.

DEUX CENTES JEUNES FILLES IMMOLÉES.—Des nouvelles d'Acra (Afrique) confirment la rumeur, mise en circulation en novembre dernier, que deux cents jeunes filles avaient été immolées par ordre du roi des Achantis pour faire du mortier avec leur sang. Ces jeunes filles avaient été enlevées aux tribus voisines.

AU BON MARCHÉ.—Le magasin Au bon marché est toujours situé au coin des rues St-Jean & Collins. M. Nemèze Garneau faisant tous ces achats au comptant en mesure de vendre ses marchandises à 20 o/o meilleur marché que partout ailleurs. Parmi la grande variété d'articles annoncés aujourd'hui, l'assortiment d'étoffes à robes contient une spécialité.

Nous invitons nos lecteurs à aller faire visite chez M. Nemèze Garneau.

L'ONGUENT DE HOLLOWAY.—De quelque côté que vous tourniez vos pas, vous entendrez partout vanter l'onguent de Holloway. Pour toutes sortes de maladies externes c'est un remède infailible; pour les maux de jambes causés par des accidents il est sans pareil. Dans les cas d'erysipèle, goutte, rhumatisme, l'onguent de Holloway est d'un grand secours parcequ'il diminue l'inflammation, rafraîchit le sang, adoucit les nerfs, rétablit la circulation et chasse les impuretés. Cet onguent devrait être dans chaque famille. Il guérirait ces nombreuses maladies de la peau auxquelles sont sujettes les enfants et qui deviennent plus dangereuses avec l'âge.

VARIÉTÉS

Le mystificateur Vivier avait deux heures à perdre.

Il monte chez un médecin, le premier venu, dont il a aperçu l'enseigne dans la rue. Après avoir attendu quelque temps dans l'antichambre,—pour le principe, il est introduit dans le cabinet de l'Esculape. Vivier salue gravement. Le méde-

cin, non moins grave, répond par une inclination de tête et du geste il lui indique un fauteuil.
Tous deux luttent de solennité.
Vivier.—Monsieur, je viens vers vous comme vers un prince de la science.
Le docteur salue, sans protester autrement.
Vivier.—Ou, si vous l'aimiez mieux, comme vers un flambeau.
Le médecin.—Comme vous voudrez monsieur.
Vivier.—Attiré par votre renom, j'espère trouver chez vous un soulagement que j'ai vainement demandé à vos confrères les plus éminents.
Le médecin.—Je tâcherai de mériter votre confiance, monsieur... Quelle est votre maladie ?
Vivier.—Ma maladie ? Vous voulez dire mes maladies... Je les ai toutes.
Le médecin.—Toutes les maladies ?
Vivier.—Oui, docteur.
Le médecin, le regardant attentivement.—Très bien. Pour laquelle désirez-vous être traité plus spécialement ?
Vivier.—Cela m'est absolument indifférent.
Le médecin.—Alors... monsieur Vivier... nous commencerons, si vous le voulez bien, par l'aliénation mentale.

Mères ! Mères ! Mères !
Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ?
S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis.
En vente partout à 25 cents la bouteille.
Québec, 6 janvier 1881—1 an 113

Repos et confort pour les malades
LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.
En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite
La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poitrine incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnent un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrhumements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout.
Québec, 24 février 1881—1 an. E

Table with 2 columns: Item and Price. Includes 'B ulletin Commercial MARCHES DE QUEBEC. Farine et Grains.' with various flour and grain prices.

JUSQU'A NOUVEL AVIS, la malle par le Québec Central sera fermée à ce Bureau à 10 HEURES A. M.
J. B. PRUNEAU, Maître de Poste.
Bureau de Poste, Québec, 9 janvier 1882.
Québec, 9 janvier 1882—1f. 423
AVIS.
UN JEUNE HOMME, bien recommandé et ayant fait un cours complet d'études, désire donner des leçons dans quelques familles de la ville. Conditions faciles.
S'adresser à ce bureau.
Québec, 9 janvier 1882. 424

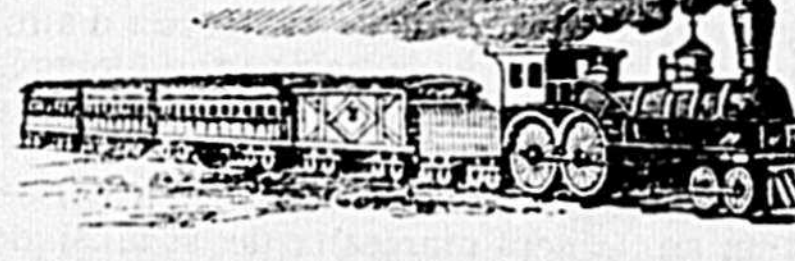


L'HUILE ST JACOB
MARQUE DU COMMERCE
LE GRAND REMEDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.
La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, l'Inflammation du Gosier, Enflures et Poulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.
Les directions sont publiées dans onze langues différentes.
Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Medecines.
A. VOGELER & CIE.,
Baltimore, Md., U. S. A.
Québec, 20 septembre 1881—lan.

PERDUE.

UNE PEAU DE BUFFLE, pas doublée, portant le numéro 1 sur les pattes de derrière, mardi soir, entre cinq et six heures, depuis la rue St-Joseph jusqu'à la Basse-Ville, et de la Basse-Ville au faubourg St-Jean, en passant par la Côte Lamontagne et rue St-Jean. Celui qui l'aura trouvée, est prié de la remettre à M. H. Bordeleau, charretier, rue Richelieu, No 161.
Québec, 5 janvier 1882—3f. 422



CHEMIN DE FER Q M O & O CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882, Les trains circuleront comme suit :

Table with 4 columns: MIXTE, MALLE, EXPRES, and P. M. It lists train schedules for various routes like Hochelaga, St-Jérôme, etc.

Service local entre Aymer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.
Les Trains voyageant entre Montréal et Ottawa correspondent avec les Trains voyageant entre Montréal et Québec.
Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.
Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.
BUREAU GENERAL, 13, PLACE D'ARMES
BUREAUX DES BILLETS :
13, Place d'Armes, (MONTREAL)
207, Rue St. Jacques, (QUEBEC)
Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec.
L. A. SENECAI, Surintendant Général.
Québec, 4 janvier 1882.

CARTES DE VISITE A PRIX RÉDUITS.

L'ÉTABLISSEMENT du Courrier du Canada est en mesure d'imprimer les cartes de visite à PRIX TRÈS RÉDUITS et dans les genres les plus variés et les plus nouveaux.
Satisfaction complète est garantie !
Québec, 21 décembre 1881.

EN VENTE
GUIDE INDICATEUR des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTÉ,
Par le FRERE LIEVIN DE HAMME, Franciscain résidant à Jérusalem,
Seconde édition, revue, augmentée et accompagnée de cartes et de plans
EN TROIS VOLUMES.
En vente aux bureaux du Courrier du Canada pour la somme de \$2.00 pour les trois volumes.
Québec, 7 octobre 1881. 362

AVIS ! AVIS !
BELAND, GARNEAU & CIE.,
N. 146, RUE ST-JEAN,
VIS-A-VIS LE MARCHÉ MONTCALM.

A YANT constaté le désir général d'acheter à bon marché, tout en ayant une bonne valeur pour son argent, nous espérons obtenir l'approbation de tous nos amis et des gens bien pensants, en faisant, à dater du 9 JANVIER courant, une réduction considérable sur les prix de toutes nos marchandises.
Ce nouveau système d'affaires nécessitant un changement complet dans nos achats, NOUS NE VENDONS STRICTEMENT QUE POUR ARGENT COMPTANT ; ceci sera à l'avantage de nos pratiques ; car, nous mettant en position d'acheter au comptant, les escomptes qui nous seront accordés par nos fournisseurs réduiront d'autant le coût de nos marchandises, et nous permettront d'en faire bénéficier le public, en vendant à des prix déliant toute compétition.
Nous avons la conviction que ce genre d'affaires, que nous inaugurons à Québec, sera bien vu et apprécié du public, qui saura sauvegarder ses intérêts en venant juger par lui-même de la vérité de nos assertions.

Béland, Garneau & Cie.,
146, RUE ST-JEAN, (près de la Porte).
Québec, 5 janvier 1882.

Bazar du Patronage.

Le bazar annuel en faveur de l'ŒUVRE DU PATRONAGE DE QUEBEC, se tiendra à la salle VICTORIA, rue STE-ANNE, Haute-Ville, le 23 JANVIER 1882, et le reste de la semaine.
Les personnes charitables qui désirent favoriser cette si excellente Œuvre, sont priées de vouloir bien adresser leurs offrandes aux Dames dont les noms suivent :
Mesdames G. M. DECHÈNE, rue D'Auteuil.
P. JOLICOEUR, rue Ste Anne.
I. BAZIN, rue St Augustin.
G. COSTLOW, rue St-Jovier.
J. LEMIRE, rue St-Joseph.
J. O. MARAS, rue Napoléon.
P. LAPIERRE, rue St Pierre.

Madame Lapierre tiendra la table des rafraichissements.
Québec, 14 décembre 1881. 402

CADEAUX ! CADEAUX !

—CHEZ—
RENAUD et CIE.,
24, RUE ST-PAUL.
Justement arrivé d'EUROPE et des ETATS-UNIS
UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE Vases en porcelaine et d'objets en plaqué
De tous les prix et pour tous les goûts
—AUSI—
CHANDELIERS
Depuis 2 jusqu'à 4 lumières,
' PATRONS NOUVEAUX '
NOUS offrons toujours au public L'HUILE ASTRAL, huile recommandable sous tous les rapports, et que nous garantissons être la vraie HUILE ASTRALE, la même qui est offerte en vente chez Mess. Peverley & Cie., et autres.

L'Huile Kérosène !

Elle est employée communément pour l'éclairage des églises.
Sets à toilette, Pots à l'eau, etc., etc.
AINSI QUE
VERRES A VIN A 50 Cts LA DOUZAINE
ED. DOLBEC, Gérant.
Québec, 23 décembre 1881. 342

Déchets de salaisons.

TÊTES, PATTES, RETAILLES
PANNES EN BRANCHE, ROGNONS, ETC., ETC.
A VENDRE A TRÈS BAS PRIX.
J. B. Renaud et Cie.,
72 A 82, RUE SAINT-PAUL.
Québec, 17 décembre 1881. 111

Pour argent comptant seulement !

VENTE ANNUELLE
Nous offrons les effets ci-bas mentionnés à 25 0/0 au-dessous de leurs valeurs !
Etoffes à Rideaux de tous genres.
Poles Dorés et appareils complets.
Tapis Brussels et Tapissorie.
Tapis (Ingram) Ecosais et d'Escaliers.
Tapis de Coco et Napier, Rugs, Nattes, etc., etc.
Le meilleur Prêlant Anglais, coupé de toute largeur jusqu'à 8 vgs.

Behan Brothers.

RUE BUADÉ, Haute - Ville,
Verres à Bière et Verres à Vin !
UNE grande variété de patrons comprenant plusieurs nouveaux genres de bien belle qualité à \$1.00 la douzaine
Chez PEVERLEY & CIE.
Québec, 22 déc. 1881.—6m—6 sept. 81 350



WITCH DONATI WATCH-MAKER & JEWELLER

PRESENTS DE HAUT GOUT.

Riches nouveautés !
Horloges et Bijouteries de grande valeur
—CHEZ—
Joseph Donati,
158, rue St-Jean, et 241, rue St-Paul,
[VIS A VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD.]
M. DONATI vient de recevoir à ses deux magasins, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An le plus riche assortiment d'horloges et de bijoux qu'il y ait dans Québec.
M. DONATI a des horloges françaises d'un goût tout nouveau et des plus riches. Le pendule de ces horloges est formé par une balance où est assis un amour doré.
Le choix de montres, bagues, bracelets et autres bijoux est des plus riches et des plus variés.
Les amateurs qui désirent se procurer de beaux présents pour Noël et le Jour de l'An, feront bien d'aller faire une visite à M. DONATI, à des montres depuis la somme de \$5.00 jusqu'à \$200 et des horloges depuis \$1.00 jusqu'à \$80.
Tous ces articles sont marqués à une grande réduction à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, et la vente à réduction durera tout le mois aux deux magasins.
Les montres, horloges, bijoux, boîtes de musique et de chimie sont réparés avec une attention toute particulière à des

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Québec, 7 décembre 1881. 399

CADEAUX DE NOEL ET JOUR DE L'AN.

Venant d'être reçu à la
LIBRAIRIE - DERY,
40, rue St-Pierre,
Basse-Ville, Québec,
Un immense assortiment d'objets propres pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An,
—TELS QUE—
Albums photographiques, reliés en cuir de Russie, Velours, Chagrin, etc., etc., de toutes grandeurs.
Albums pour fleurs découpées [seraps] grand assortiment.
Boîtes à toilettes, riche garnitures.
Boîtes pour Gants et mouchoirs.
Boîtes à ouvrage, etc. Boîtes, Pupitres, etc.
Boîtes de fantaisie avec papier et enveloppes des genres les plus nouveaux.
Porte-monnaies et Bourses en cuir de Russie, etc., etc.
Encriers en ver taillé, etc., etc., de toutes sortes.
Grand assortiment de Livres de Prières et Chaplets monté en argent, etc.
Cartes pour Noël et le Jour de l'An.
AU PLUS BAS PRIX.
Venez et voyez par vous-même.
I. P. DERY, LIBRAIRE.
Québec, 13 décembre 1881—1 an. M

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza).

Ce remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTIMS. Prix en gros \$2.00 la douzaine.
Le but de la « Coryzine » est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air.
En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.

On demande

UN fermier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agriculture. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au
DR M. E. DIONNE, rédacteur en chef du Courrier du Canada.
Québec, 24 octobre 1881. 370

20 0/0 meilleur marché que partout ailleurs ! ! !

Au Bon Marche
HAUTE-VILLE

UN GRAND ASSORTIMENT DE NOUVEAUTÉS DE TOUT GENRE, dans tous les prix.

Soies Noires, Cachemires, Etoffes à Robes (une spécialité). Tweeds, Draps, Serges, Caleçons et Camisoles, Chaussures, Bretelles, une grande variété.

Marchandises à l'usage des Familles.
COTONNADES DE TOUTES SORTES !

Ces effets qui sont achetés au comptant sont vendus au plus bas prix du marché.

N. GARNEAU.

Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville

N. B.—On demande plusieurs bons commis.
Québec, 9 janvier 1882. G

CLAIRETS ! CLAIRETS !

Clairets en Barrique et en demi Barrique importés directement de Bordeaux expédiés à Québec par le navire Doitico Caria.

Table with 2 columns: Item and Price. Lists various wine and brandy items like '20 Caisnes Blaye Vin Rouge', '15 do Cambalimes', etc.

SAUTERNES :
5 1/2 Barriques Sauternes, 25 Caisnes Sauternes
10 Caisnes Sauternes Chateau Iquem.

BRANDY :
5 Demi Barriques Jarnac Brands, 25 Caisnes Jarnac Brandy Bouteilles
10 Caisnes Duthilly Delloy flasks, 5 Caisnes Duthilly Delloy à flasks
5 Caisnes Duthilly Delloy fins Champagne.

VIN DE MESSE :
25 Barils Ingham Collé direct de Sicile.
25 Demi Barils Octaves de do

Nous invitons spécialement les personnes qui désirent se procurer des Vins purs à venir nous faire visite à notre chambre d'Echanillons.

Gingras & Langlois,

54, RUE DU PALAIS
Québec, 10 août 1881. 304

FETES DE NOEL EN GARDE.

NOUS mettons de nouveau le public en garde sur le fait que plusieurs détailliers non scrupuleux vendent de la Kérosène américaine pour l'huile astrale de Pratt.
Comme la plus grande partie de cette huile ressemble à l'huile astrale pour la couleur, il est difficile à l'apparence de découvrir la fraude, mais l'usage pendant une veillée en fait voir toute l'infiniorité.
Nous apprenons que plusieurs personnes qui ont été ainsi trompées, croyant avoir acheté la véritable huile astrale de Pratt, ont cru alors qu'elle avait perdu beaucoup en valeur. Ces faits faisant tort à la réputation de notre huile, nous désirons affirmer que l'huile astrale de Pratt possède toujours les mêmes bonnes qualités. Elle est la même aujourd'hui qu'il y a quinze ans, lorsqu'elle a été introduite à Londres et à New-York.
L'importance de ces fraudes sur le public a été démontrée dans les colonnes de ce journal dans le mois d'octobre dernier, et encore la semaine dernière, par le rapport que nous avons fait de saisies faites par le gouvernement de grandes quantités de Kérosène américaine de qualité dangereuse. Il y a aujourd'hui une députation à Ottawa, demandant au gouvernement de donner plus de protection contre l'importation de ces huiles dangereuses.
Si vous désirez avoir et si vous payez pour L'HUILE ASTRALE, soyez certains de l'avoir Chez

PARFUMERIES NOUVELLEMENT RECUES Par le SS. Parisian.

Parfumeries Superfine de Lubin, pour le mouchoir.
Parfumerie Superfine de L. T. Piver, pour le mouchoir.
Verveine.
Ylang, Ylang.
White rose.
Jockey club.
Mille fleurs.
New Mown Hay.
Opopony.
Parfum de la Cour.
Patchouly, etc., etc.
Vainqueur de toilette de J. V. Bully.
Eau de Cologne véritable de Jean Marie Farina.
Huile pour cheveux de L. T. Piver.
Lait antéphélique véritable.
Savons en pains pour toilette, etc., etc.
—EN VENTE CHEZ—

J. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le Fort, 62, Côte de la Montagne.

MESSIEURS DU CLERGE COMMUNAUTES RELIGIEUSES.

Draps d'or fin.
Draps d'or mi-fin.
Draps d'or faux.
Gétons d'or fin, mi-fin et faux.
Franges.
Drap d'argent fin et mi-fin.
Franges.
Gétons.
Paillettes d'or et d'argent.
Dentelles.
Boucleries, Agréments, Glands, or et argent, etc.
Cannesiles, or.
Ornements d'Eglises complets.
Croix pour ornements.
Chapes, etc., etc.
Damas de Soie pour ornements.
Galons et Franges de Soie, pour ornements.
Encens, Quantes pour Saints-Iluies.
Bas d'aube.
Dentelles pour aube.
Etoffes à Soutane, Cordons d'aube.
Ceintures, Soie Noire.
Toiles fines brin rod, etc., etc.

AVIS SPECIAL.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général que nous avons maintenant nos calendriers pour l'année 1882, et que nous serons heureux de les distribuer comme d'habitude à tous ceux qui nous les demandent.
N. B.—Nous tenons toujours l'assortiment le plus varié de LIQUEURS, VINS, CIGARES et EPICERIES de toutes sortes que nous vendons à des prix extrêmement bas.
Vins Bordeaux, une spécialité !
GINGRAS & LANGLOIS,
54, Côte du Palais, H. V., Québec
Québec, 17 décembre 1881. 409

A vendre.

UN magnifique piano de la célèbre manufacture Weber. Ce piano a sept octaves, il est neuf et dans un ordre parfait.
S'adresser chez
JOS. HAMEL & FRERES,
Côte de la Montagne,
Rue Sous-le-Fort.
Québec, 29 août 1881.

Jos. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort,
No 62, COTE DE LA MONTAGNE.
Québec, 20 décembre 1881. I

